

**Délit d'abus de confiance :
incertitudes sur la notion
de remise précaire**

**Situations dans lesquelles
la peine d'interdiction doit être
motivée : la charge de la preuve
pèse sur l'étranger**

**L'interdiction de téléphoner
au volant ne s'applique pas au
conducteur d'un véhicule
en stationnement**

**Nullité de l'interrogatoire d'un
mineur en l'absence
d'enregistrement audiovisuel
de son audition**

DOSSIER 253

**Cour pénale
internationale :
quelques
éléments
d'appréciation**

Une instruction sans fin

271

Comité de rédaction
 Alain Blanc, *Magistrat*
 François-Louis Coste, *Magistrat*
 Martine Herzog-Evans, *Professeur à l'Université de Reims*
 Annie Kensey-Boudadi, *Socio-Démographe Direction de l'Administration pénitentiaire*
 Jocelyne Leblois-Happe, *Professeur à l'Université Paul Verlaine de Metz*
 Yann Le Bras, *Avocat*
 Marc Schwendener, *Commissaire divisionnaire*

31-35 rue Froidevaux
 75685 Paris CEDEX 14
 Tél. rédaction 01 40 64 53 13
 Fax: 01 40 64 54 66
 E-mail: ajpenal@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
 Charles Vallée

RÉDACTION

Directeur éditorial
 Philippe Weiss

Rédactrice en chef

Marie-Eve Charbonnier

Ont participé à ce numéro

Emmanuelle Allain

Jean-Paul Céré, *Professeur à Campos (Brésil)*

Carole Girault, *Maître de conférence à Evry*

Martine Herzog-Evans

Jocelyne Leblois-Happe

Gildas Roussel

Guillaume Royer

Claire Saas, *Maître de conférence à Nantes*

Assistant d'édition

Raphaël Henriques

ABONNEMENT, MARKETING, PUBLICITÉ

Responsable marketing: Véronique Prugniaud

Relations clients: Marie-Hélène Tylman

Revue mensuelle (11 numéros par an)

BP 150, 94208 Ivry-sur-Seine CEDEX

Tél. : 0 820 800 017 (0,12 € TTC / min.)

Fax: 01 40 64 89 92

Prix de l'abonnement 2007 (1 an)

France: 145 € TTC

Étranger: 161 € TTC

Prix au numéro: 16 € TTC

ISSN 1762 - 8407

N° CPPAP 1110 T 83884

Imprimerie Chirat 42 540 Saint-Just-la-Pendue

ÉDITIONS DALLOZ

Société anonyme au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35 rue Froidevaux - Paris 14e

RCS Paris 572 195 550 - Siret 572 195 550 00098

Code APE: 221 A - TVA: FR 69 572 195 550

Filiale des éditions Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié dans la revue est interdite.

ÉDITORIAL 247

ACTUALITÉS 250

DOSSIER 253

Cour pénale internationale : quelques éléments d'appréciation

- Forces et faiblesses de la justice pénale internationale
par Joël Hubrecht 253
- La défense devant la Cour pénale internationale
par Jean-Marie Biju-Duval 257
- Les droits des victimes devant la Cour pénale internationale
par Robert Cario 261
- La nécessaire adaptation du droit français au Statut de Rome
par Claire Saas 267

PRATIQUES 271

- Une instruction sans fin
par Christian Guéry 271

JURISPRUDENCE 275

ARRÊT DU MOIS : CRIM. 14 FÉVR. 2007 275

Pénal général

ACTION PUBLIQUE

- Compétence exclusive de l'administration fiscale pour exercer l'action publique relative à une infraction punie d'amende
Crim. 25 avr. 2007 279

PEINE

- Situations dans lesquelles la peine d'interdiction du territoire doit être motivée : la charge de la preuve pèse sur l'étranger
Crim. 29 mars 2007 279

VEILLE

QUALIFICATION

- Publicité de nature à induire en erreur et principe *non bis in idem*
Crim. 27 mars 2007 280

Infractions

CIRCULATION ROUTIÈRE

- L'interdiction de téléphoner au volant ne s'applique pas au conducteur d'un véhicule en stationnement
Crim. 13 mars 2007 281
- Pour constituer une infraction, le refus de subir le contrôle de l'état alcoolique doit être manifeste, *Crim. 7 mars 2007* 281

DISCRIMINATION

- Pas de discrimination à l'égard du salarié syndiqué refusant d'appliquer les règles de son contrat de travail
Crim. 3 avr. 2007 282

VEILLE DIFFAMATION

La bonne foi se caractérise par la prudence et la mesure dans l'expression et la fiabilité de l'enquête, *1re Civ. 3 avr. 2007* **283**

Procédure pénale

APPEL

■ Une conception large du devoir d'évocation, *Crim. 20 févr. 2007* **283**

CASSATION

■ Les limites de la saisine de la cour d'appel de renvoi
Crim. 6 mars 2007 **283**

CHAMBRE DE L'INSTRUCTION

■ Témoin assisté, mis en examen et présomption d'innocence
Crim. 6 mars 2007 **284**

ENQUÊTE DE FLAGRANCE

■ L'obligation de loyauté de l'officier de police judiciaire dans la rédaction des procès-verbaux d'interrogatoire durant l'enquête
Crim. 3 avr. 2007 **285**

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

■ L'application dans le temps de l'autorisation du procureur de la République, *Crim. 20 mars 2007* **285**

■ L'impossibilité de photographier un véhicule stationné dans une propriété privée durant l'enquête préliminaire, *Crim. 21 mars 2007* **286**

GARDE À VUE

■ Nullité de l'interrogatoire d'un mineur en raison de l'absence d'enregistrement audiovisuel de son audition, *Crim. 3 avr. 2007* **287**

VEILLE ACTES DE PROCÉDURE

Si le délai de dix jours prévu pour la citation n'est pas observé, l'affaire doit être renvoyée, *Crim. 27 févr. 2007* **287**

APPEL

Validité de la déclaration d'appel envoyée par fax de la maison d'arrêt
Crim. 4 avr. 2007 **288**

COOPÉRATION JUDICIAIRE

Demande d'extradition : de l'importance de la date, *Crim. 21 mars 2007* **288**

PARTIE CIVILE

Condamnation d'un maire pour corruption : la commune peut être indemnisée au titre d'un préjudice moral, *Crim. 14 mars 2007* **288**

SAISIE

Destruction d'un navire placé sous main de justice : recherche de la dangerosité, *Crim. 6 mars 2007* **288**

TÉMOIN

Refus d'annuler l'audition d'un témoin anonyme : quels recours ?
Crim. 14 mars 2007 **288**

Exécution des peines

LIBÉRATION CONDITIONNELLE

■ Libération conditionnelle parentale : les conditions sociales de droit commun sont bien exigées, *Crim. 24 janv. 2007* **288**

PEINE

■ En appel des ordonnances du JAP, il est possible d'aggraver le sort du condamné
Crim. 7 mars 2007 **289**

VEILLE

PEINE

Retrait de crédits de réduction de peine justifié par des procédures disciplinaires
Crim. 24 janv. 2007 **290**

ABUS DE CONFIANCE

Remise du bien
Titre précaire..... 275

ACTION PUBLIQUE

Mise en mouvement
Administration fiscale..... 279

APPEL

Déclaration d'appel
Détenue - Fax..... 288

ÉVOCATION

Tribunal dessaisi de la poursuite..... 283

CHAMBRE DE L'INSTRUCTION

Publication de l'arrêt de non-lieu
Témoin assisté..... 284

CIRCULATION ROUTIÈRE

État alcoolique
Contrôle - Refus..... 281

Téléphone au volant

Véhicule en stationnement..... 281

CITATION

Délai de dix jours
Inobservation - Renvoi..... 287

COUR D'APPEL DE RENVOI

Étendue de la saisine
Autorité de la chose jugée..... 283

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Adaptation du droit français..... 267 (dossier)

Principes de fonctionnement..... 253 (dossier)

Droits de la défense..... 257 (dossier)

Droits des victimes..... 261 (dossier)

DIFAMATION

Bonne foi
Prudence et mesure..... 283

DISCRIMINATION

Salaire syndiqué
Charge de la preuve..... 282

EXTRADITION

Autorisation
Date de la demande..... 288

GARDE À VUE

Mineur
Absence d'enregistrement..... 287

INSTRUCTION

Loi n° 2007-291 du 5 mars 2007
Durée..... 271 (pratiques)

INTERDICTION DU TERRITOIRE

Circonstances visées par la loi
Charge de la preuve..... 279

INTERROGATOIRE

Pouvoirs de la police
Procès-verbal -
Obligation de loyauté..... 285

INVESTIGATIONS

Photographies
Respect de la vie privée..... 286

Réquisition d'un opérateur téléphonique

Autorisation du
procureur de la République..... 285

LIBÉRATION CONDITIONNELLE

Parent
Conditions - Intérêt de l'enfant..... 288

PARTIE CIVILE

Indemnisation
Préjudice moral - Ville..... 288

PEINE

Crédit de réduction de peine
Retrait..... 290

Réduction supplémentaire de peine

Quantum..... 289

QUALIFICATION

Publicité de nature à induire en erreur
Non bis in idem..... 280

SAISIE

Bien meuble
Destruction - Dangerosité..... 288

TÉMOIN ANONYME

Audition
Requête en annulation..... 288